

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES N° 1 : CRÉATION DE PRODUITS DE MODE			
<p>A.1.1 Analyse des évolutions des tendances du marché de la mode et positionnement des produits de la marque</p> <p>A.1.1.1 La mise en place d'une veille sectorielle sur le marché de la mode</p> <p>A.1.1.2 Le repérage des évolutions des</p>	<p><i>Dans le cadre de la mise en place d'une veille sectorielle, analyser les tendances du marché de la mode et le positionnement des produits de sa marque, en repérant les évolutions d'ordre esthétique, sociétal, économique, environnemental et technologique, afin d'infléchir ou de conforter ses orientations dans ses choix stratégiques et marketing selon les régions et les populations visées.</i></p> <p>C.1.1.1 Définir les modalités de veille à mettre en place, en délimitant les secteurs et champs d'investigation à couvrir et en déterminant les actions et sources d'information à exploiter, afin de suivre les évolutions du marché de la mode et de l'habillement.</p> <p>C.1.1.2a Identifier, à partir des études réalisées, les habitudes et attentes des consommateurs selon les</p>	<p><i>Les candidats sont évalués sur la production suivante :</i></p> <p>L'analyse de l'image et du positionnement d'une collection sur un marché et les propositions d'orientations à développer issues de l'analyse</p> <p><i>Comprenant :</i> La présentation de la collection et de la marque L'argument du choix effectué La méthodologie utilisée et les recherches mises en œuvre</p>	<p><i>En relation avec la compétence C.1.1.1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la méthode de recherche et d'étude <p>- Le choix de la méthode de recherche permet d'effectuer une investigation structurée et exhaustive.</p> <p>- Le recueil de données riches et pertinentes s'appuie sur des sources d'informations explorées, recoupées et vérifiées.</p> <p>- L'étude intègre une documentation riche et des résultats de recherche sur la marque, son histoire, les grandes étapes de son évolution, etc.</p>

<p>marchés et des tendances, au niveau esthétique et sociétal</p> <p>A.1.1.3 L'identification des évolutions techniques et technologiques intervenant dans la conception et la fabrication de produits de mode</p> <p>A.1.1.4 L'analyse du positionnement de la marque de mode et de son image</p>	<p>catégories socio-culturelles, les régions géographiques concernées et les nouvelles données liées à l'éthique sociétale et au développement durable, afin de prendre en compte les changements en émergence sur chacun de ces champs.</p> <p>C.1.1.2b Apprécier les nouvelles créations qui apparaissent sur le marché, leur originalité et leur valeur commerciale, afin d'enrichir ses propres sources d'inspiration et d'orienter ses choix dans la création de nouveaux produits.</p> <p>C.1.1.3 Analyser les évolutions des techniques, des technologies et les utilisations qui peuvent en être faites dans le travail des matières et des textiles, en évaluant leur intérêt respectif et en vérifiant leur possibilité d'appropriation ou d'adaptation, afin de les intégrer dans les nouvelles créations à produire tout en tenant compte des dimensions liées au développement durable et responsable.</p> <p>C.1.1.4 Repérer, en exploitant l'ensemble des données recueillies et au regard des tendances en émergence tant au niveau individuel, que régional et en matière d'éthique sociétale et de développement écoresponsable et durable, le positionnement de son entreprise sur le marché, afin de définir les orientations à prendre au niveau des produits à créer et à commercialiser.</p>	<p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p> <p>Etude de cas d'entreprise Travail individuel Production écrite Présentation orale</p>	<p><i>En relation avec les compétences C.1.1.2 à C.1.1.4</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'analyse - Le traitement des données permet de retracer l'histoire de la marque et ses différentes étapes de développement. - Les analyses de son positionnement reposent sur des données économiques et sur des informations précises sur ses marchés. - Les données économiques, la composition du marché et les places respectives de ses principaux acteurs sont identifiées et qualifiées. - L'analyse intègre la stratégie marketing digital de la marque. - Le positionnement RSE de l'entreprise/ de la marque est intégré dans l'analyse global du positionnement. - Les facteurs d'évolution liés à l'éthique sociale et au développement durable sont identifiés et l'analyse de leur impact est pertinente. - L'image de la marque est correctement évaluée, de même que le positionnement de sa collection. - Les enjeux en termes de positionnement et d'image de la marque sont explicités et justifiés à partir de résultats
--	--	--	--

			<p>issus des analyses.</p> <p>-Les orientations préconisées intègrent les évolutions techniques tout en respectant les dimensions éthiques et écoresponsable.</p>
<p>A.1.2 Conception de nouveaux produits de mode et illustration des collections</p>	<p><i>En effectuant des recherches et expérimentations créatives par le dessin et le volume, créer de nouveaux produits de mode en tenant compte des tendances et des populations visées selon les régions, tout en veillant à respecter l'univers, l'image et les codes de la marque.</i></p>	<p><i>Les candidats sont évalués sur la production suivante :</i></p> <p>La conception de nouveaux produits de mode et leurs illustrations</p>	<p><i>En relation avec les compétences C.1.2.1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la méthode de recherche et d'expérimentation
<p>A.1.2.1 La recherche et l'expérimentation créative par le dessin et le travail sur les volumes en vue de la conception de produits de mode</p>	<p>C.1.2.1a Effectuer des recherches et des expérimentations créatives par l'illustration, en mobilisant les techniques traditionnelles et innovantes et en exploitant différentes sources d'informations issues des études réalisées au cours de la fonction de veille, afin de donner corps à de nouvelles créations.</p> <p>C.1.2.1b Effectuer des recherches et des expérimentations créatives par le volume, en utilisant les techniques de couture et de placement de pinces permettant de mouler une toile sur mannequin, afin d'explorer les possibilités formelles en 3 dimensions.</p>	<p><i>Comprenant :</i></p> <p>Les recherches créatives effectuées au dessin et en volume</p> <p>L'explication du processus créatif</p> <p>Une page d'inspiration</p> <p>Le thème de la collection et son concept</p> <p>Les gammes couleurs et matières</p>	<p>- Le choix des méthodes permet d'effectuer des investigations créatives pertinentes et structurées.</p> <p>- Les données collectées sur les tendances sont exploitées et enrichissent la démarche créative.</p> <p>- Les expérimentations décrites, intègrent techniques traditionnelles et innovantes.</p> <p>- Le processus créatif mis en œuvre associe expérimentation par le dessin et expérimentation par le volume.</p>
<p>A.1.2.2 La déclinaison et l'illustration des produits de mode et le choix des gammes de matières et de couleurs</p>	<p>C.1.2.2a Élaborer plusieurs déclinaisons et illustrations des produits, en s'appuyant sur les esquisses réalisées et les expérimentations opérées sur le volume, tout en veillant à respecter l'univers, l'image et les codes de la marque au cours du processus créatif, afin d'affiner les formes, les volumes, les coupes, les matières et les techniques.</p>	<p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p> <p>Travail individuel</p> <p>Production écrite</p> <p>Présentation orale</p>	<p><i>En relation avec les compétences C.1.2.2 à C.1.2.5</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des productions <p>- Le processus créatif est présenté et met en évidence la recherche artistique et graphique.</p> <p>- Les pièces et les accessoires</p>

<p>A.1.2.3 La réalisation des croquis des produits de mode à l'échelle et leur numérisation</p> <p>A.1.2.4 L'adaptation et la déclinaison des produits d'une collection de mode selon certains marchés</p> <p>A.1.2.5 La présentation des produits de mode et l'argumentation des choix créatifs opérés</p>	<p>C.1.2.2b Réaliser les dessins et les croquis de chaque pièce en respectant les échelles, afin d'illustrer son projet tout en sélectionnant les matières et les gammes de couleurs des produits.</p> <p>C.1.2.3 Numériser, en colorisant ses planches, l'ensemble de ses productions en organisant la présentation globale du projet de collection et les éléments de sa mise en scène, afin de donner une idée de l'univers, du ton et de l'ambiance de sa collection.</p> <p>C.1.2.4 Décliner des produits et des créations en collaboration avec le service marketing, en tenant compte des implantations des marques sur les marchés internationaux, afin d'adapter des collections à des tendances, des saisons et des spécificités de marchés ou de populations.</p> <p>C.1.2.5 Développer, à chaque étape de son projet, un argumentaire permettant d'expliquer et de défendre les raisons de ses choix et les orientations créatives privilégiées, afin de convaincre les parties prenantes internes du développement de la collection du bienfondé et de la qualité de son parti pris créatif.</p>		<p>réalisés présentent une certaine originalité et une maîtrise technique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réalisations papiers, digitales et/ou matières présentent une vraie originalité, avec une recherche artistique et graphique évidente - Les créations présentées démontrent une complexité technique maîtrisée par le candidat. - Les thèmes et les univers qui ont guidé le candidat dans le processus de création sont visibles - Les différents éléments réalisés présentent une vraie complémentarité et font référence au même univers avec des renvois et des rappels - Les productions participent du même univers et respectent l'image et le code de la marque. - Les différents projets créatifs présentés sont de grande qualité et la réalisation est soignée. <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la présentation orale - La présentation par le candidat est claire, précise, structurée et argumentée. - Les caractéristiques de ses
---	---	--	--

			créations sont mises en avant et les techniques utilisées sont explicitées.
BLOC DE COMPETENCES N° 2 : DEVELOPPEMENT ET FABRICATION DE PRODUITS DE MODE			
A.2.1 Réalisation des produits de modes et fabrication des prototypes	<i>Après poursuite de différentes recherches créatives et réalisation de tests complémentaires, fabriquer les prototypes des produits de mode à développer, en constituant le dossier technique de chacun d'eux et en vérifiant les indications techniques, la précision des mesures et des consignes portées, afin d'éviter toute erreur lors du passage en production industrielle.</i>	<i>Les candidats sont évalués sur la production suivante :</i>	
A.2.1.1 La recherche de fournitures techniques, de matières et tissus composant les produits à réaliser, et la réalisation de tests	<p>C.2.1.1a Définir les nouvelles recherches créatives à effectuer sur les matières et les tissus, afin de définir ou consolider les grands choix à opérer.</p> <p>C.2.1.1b Sélectionner les supports (fournitures techniques, matières, tissus) à utiliser en analysant leurs caractéristiques, afin de s'assurer qu'ils permettront d'atteindre les résultats visés par son projet.</p> <p>C.2.1.1c Effectuer des tests matières, tissus et couleurs permettant de vérifier qu'ils répondent aux critères souhaités, afin de procéder à leur sélection dans le respect des impératifs de développement durable.</p> <p>C.2.1.1d Collaborer à l'achat des tissus, matières et accessoires, en contrôlant leur qualité, leur quantité et le niveau de responsabilité sociétale et environnementale de leurs méthodes de production, afin de veiller à la conformité des commandes et de s'inscrire dans une logique de développement durable.</p>	<p>Présentation du prototype d'une création utilisant les matières définitives, et les patrons des différentes pièces</p> <p><i>Comprenant :</i> La poursuite des recherches matières, couleurs et volumes Les tests réalisés et l'analyse de leurs caractéristiques Les découpes à réaliser Les techniques d'assemblage Une demi-toile épinglée Une toile entière montée pour essai Le dossier technique</p> <p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p> <p>Travail individuel Produits réalisés Présentation commentée des produits</p>	<p><i>En relation avec les compétences C.2.1.1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des recherches techniques et créatives <p>- Le choix des méthodes permet d'effectuer des investigations pertinentes et structurées. - Les expérimentations réalisées permettent d'analyser les caractéristiques des différents produits et composants repérés. - Les choix opérés s'appuient sur la pertinence et la rigueur des tests effectués et privilégient des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement.</p>

<p>A.2.1.2 La réalisation des produits de mode en 3 dimensions par l'utilisation des techniques de montage</p> <p>A.2.1.3 La supervision des étapes de réalisation des modèles, le choix des différentes finitions et l'évaluation de la qualité des prototypes</p> <p>A.2.1.4 La réalisation des fiches de lancement des produits de mode et la constitution du dossier technique de chaque prototype et patronage</p>	<p>C.2.1.2a Réaliser chacune des pièces conçues, en s'appuyant sur les croquis et les planches produites et en mobilisant de façon maîtrisée les techniques de montage, afin de passer d'une représentation en 2 dimensions à une réalité en 3 dimensions.</p> <p>C.2.1.3a Analyser, avec les professionnels de l'atelier ou du bureau d'étude, les coupes et les techniques d'assemblage à effectuer afin d'optimiser l'utilisation des matières et des accessoires.</p> <p>C.2.1.3b Réaliser le montage des modèles, en procédant aux derniers essais et ajustements, afin de passer à l'étape de fabrication des prototypes.</p> <p>C.2.1.3c Finaliser les prototypes des différents produits, en contrôlant leur qualité, afin qu'ils puissent servir de modèles pour le passage en phase de production.</p> <p>C.2.1.4a Réaliser les patrons digitalisés des produits, en définissant les techniques de montage et d'assemblage des pièces, afin de les transmettre aux différents ateliers de fabrication.</p> <p>C.2.1.4b Établir les fiches de lancement des produits digitalisées, en vérifiant les indications techniques et la précision des mesures, afin d'éviter toute erreur de fabrication.</p> <p>C.2.1.4c Constituer le dossier technique digitalisé de chaque prototype et patronage industriel, en formalisant des instructions précises, afin de les transmettre aux</p>		<p><i>En relation avec les compétences C.2.1.2 & C.2.1.3</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité et conformité des productions <ul style="list-style-type: none"> - Les prototypes réalisés et présentés sont conformes visuellement aux dessins et croquis fournis. - Les bonnes matières ont été utilisées pour confectionner les pièces et accessoires et correctement travaillées en fonction de leurs caractéristiques propres. - Les techniques utilisées pour la confection du prototype permettent d'obtenir les effets et les rendus souhaités. <p><i>En relation avec les compétences C.2.1.4</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des documents produits <ul style="list-style-type: none"> - Le patron est conforme au prototype et comporte toutes les informations nécessaires à la reproduction des pièces et des accessoires. - Les fiches techniques ont fait l'objet d'une vérification. - Les instructions du dossier
---	--	--	---

	différents services de production.		technique sont précises et justes. - Toutes les informations nécessaires sont formalisées et permettent le lancement en production.
A.2.2 Contrôle des étapes de production des créations	<i>En collaborant avec le chef de production et les différents chefs d'atelier, contrôler la conformité et la qualité des pièces à chaque étape de la production afin de rechercher les solutions à mettre en œuvre face aux défauts repérés et aux problèmes pouvant survenir.</i>	<i>Les candidats sont évalués sur la production suivante :</i>	<i>En relation avec les compétences C.2.2.1 & C.2.2.3</i>
A.2.2.1 La collaboration au processus de lancement de la production des produits de mode	C.2.2.1 Collaborer, avec le chef de production, à la mise au point des dernières modifications à apporter au processus de fabrication, en s'assurant de la faisabilité de l'industrialisation des différentes pièces, afin de permettre le lancement de la fabrication des produits de la collection.	Contrôle qualité de pièces confectionnées à partir d'un cahier des charges <i>Comprenant :</i> L'analyse des différentes pièces L'évaluation de leur conformité et de leur qualité La sélection des pièces conformes	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'analyse du processus de production présentée oralement - La présentation de la démarche de contrôle est claire, précise, et structurée. - L'analyse de chaque pièce est pertinente et argumentée. - Les questions ou remarques sont prises en compte et les réponses sont en adéquation. - Les préconisations afin de résoudre les problèmes sont adaptés et réalistes.
A.2.2.2 Le suivi de la fabrication en série et la vérification de la qualité des produits de mode	C.2.2.2 Évaluer, en suivant le déroulement du processus de fabrication, sur place ou à distance, la qualité et la conformité des produits de mode réalisés, afin de prévenir ou d'identifier les problèmes pouvant survenir.	<i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i>	<i>En relation avec les compétences C.2.2.2 & C.2.2.4</i>
A.2.2.3 La recherche de solutions avec le chef de fabrication en cas de problèmes	C.2.2.3a Analyser, avec le chef de production ou les responsables d'ateliers, les aléas et problèmes survenus et leurs causes possibles, afin de rechercher les solutions à mettre en œuvre pour assurer la continuité de la production dans le respect des impératifs de qualité et délai. C.2.2.3b Négocier avec le chef de production ou les	Travail individuel Présentation orale	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du contrôle - Les différents points de contrôle inclus dans le cahier des charges, sont pris en compte lors de l'évaluation des pièces et portent sur : <ul style="list-style-type: none"> - les qualités de fabrication et de confection des produits et des accessoires,

<p>A.2.2.4 La vérification des produits de mode livrés et l'acceptation ou non de leur livraison</p>	<p>responsables d'ateliers les nouvelles solutions à apporter au processus de fabrication, afin de respecter la qualité et la conformité des produits de mode et d'atteindre les résultats visés.</p> <p>C.2.2.4 Contrôler la conformité et la qualité des produits de mode livrés, en s'assurant du strict respect du cahier des charges, afin de décider d'en autoriser ou non la réception.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - les qualités des tissus, des matériaux et des accessoires, - les techniques d'assemblages, de confection des produits et de réalisation des accessoires. - L'ensemble des points de non-conformité des modèles et des patrons sont identifiés et les problèmes sont pointés. - La qualité des produits est correctement évaluée et les bons produits sont identifiés.
<p>BLOC DE COMPETENCES N° 3 : CONCEPTION DE LA VALORISATION DES COLLECTIONS ET DES PRODUITS DE MODE</p>			
<p>A.3 Conception de la valorisation des collections et des produits de mode</p> <p>A.3.1 La conception et la scénarisation de la présentation des produits de mode</p>	<p><i>En collaboration avec les différents professionnels chargés de contribuer à la valorisation de la collection et des produits de mode, concevoir les éléments de scénarisation et de présentation en les conseillant et en leur donnant des orientations sur l'univers à mettre en place, le décor à réaliser, les silhouettes à créer et les argumentaires à développer.</i></p> <p>C.3.1a Imaginer différents univers pouvant servir de support à la présentation de la collection, en vérifiant leur cohérence avec l'histoire de celle-ci et en veillant à respecter l'image de la marque et les objectifs poursuivis selon les thèmes à présenter.</p> <p>C.3.1b Concevoir le scénario et l'ordre de présentation de ses créations, en tenant compte du contexte (physique ou digital) et du type d'évènement concerné, afin d'optimiser leur valorisation.</p>	<p><i>Les candidats sont évalués sur la production suivante :</i></p> <p>Présentation de créations et de pièces réalisées lors d'un défilé</p> <p><i>Comprenant :</i> La scénographie L'ambiance visuelle et sonore Les critères de choix des mannequins La gestion de la programmation</p> <p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p>	<p><i>En relation avec les compétences C.3.1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la préparation - Différents univers sont explorés et le choix effectué est en cohérence avec l'histoire de la collection. - La scénarisation précise toutes les actions à mettre en œuvre et tient compte du lieu. - Le déroulé de la présentation et de l'évènement sont anticipés, détaillés et minutés. <p><i>En relation avec les compétences C.3.2</i></p>

<p>A.3.2 La définition des orientations et recommandations et la supervision de la réalisation d'événement promouvant le lancement d'une nouvelle collection de mode</p>	<p>C.3.2a Conseiller le directeur artistique ou le chef de produit sur les orientations à donner à la conception du décor et des silhouettes à créer, afin de respecter l'univers et la mise en scène conçus.</p> <p>C.3.2b Collaborer avec les différentes équipes techniques qui vont assurer la création du décor, la scénographie, la lumière, le son, le casting et le mannequinât, les coiffures et le maquillage, en tenant compte – le cas échéant – de leur éventuelle situation de handicap, afin de les orienter dans leur travail et de permettre leur contribution au collectif en toute autonomie.</p>	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée Travail en équipe Présentation scénarisée des créations Argumentation orale des choix effectués</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du défilé et des productions présentées <ul style="list-style-type: none"> - L'univers visuel, le décor, la musique réussissent à créer une ambiance en phase avec les créations présentées. - Le déroulement de la présentation est fluide avec une cohérence dans la présentation de la collection, des tenues et des accessoires. - Les créations présentées sont mises en valeur par la scénographie imaginée par le candidat. - La présentation de la collection et de son univers est cohérente et claire, le <i>fitting</i> est soigné. - Les choix de présentation, les critères de choix des mannequins concordent avec l'univers de la collection. • Efficience du travail en équipe <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités de collaboration sont définies et les rôles de chacun précisés. - Les consignes sont claires et adaptées. - Le travail accompli par chacun est conforme aux objectifs fixés. - Les spécificités des collaborateurs en situation de handicap sont identifiées et
--	--	--	---

<p>A.3.3 La présentation des créations de mode réalisées aux équipes commerciales et le développement de supports de présentation</p> <p>A.3.4 La participation à la réalisation de supports de communication physiques et digitaux valorisant les produits de la collection de mode</p>	<p>C.3.3 Présenter ses créations auprès des équipes commerciales en contribuant au développement d'un argumentaire et à la création des supports de présentation, afin de leur permettre de promouvoir les produits.</p> <p>C.3.4 Participer à la réalisation de supports de communication physiques et digitaux, en contribuant au choix et à la formalisation des éléments iconographiques de présentation de la collection, afin de valoriser et de renforcer l'attractivité des produits auprès de son public cible compte tenu de ses besoins spécifiques et d'éventuelles situations de handicap.</p>		<p>prises en compte afin de permettre leur participation aux travaux du collectifs.</p> <p><i>En relation avec les compétences C.3.3</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des supports et outils de communication et de commercialisation - Les supports et les contenus de communication sont adaptés à l'événement. - Les supports et les contenus de communication contribuent à la valorisation des créations présentées. - La conception et les contenus des supports de communication tiennent compte d'éventuelles situations de handicap et permettent leur accessibilité à ce type de public. - Les contenus de communication s'inscrivent dans une logique d'inclusion de tous les publics. - La présentation des produits facilite l'identification d'un argumentaire commercial contribuant au développement des ventes.
--	---	--	---

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle